



LETTRE OUVERTE

A la population

Le 14/03/2018

Mesdames, Messieurs les résidants et leurs familles, les aidants, les salariés, les aides à domicile, les bénéficiaires,

Partout en France, des milliers de salariés des maisons de retraite publiques, privées associatives et commerciales ont répondu à l'appel à la grève nationale du 30/01/2018 soutenue par de nombreuses associations, des familles et des retraités.

Ce mouvement de grève a été très suivi : 31.8 % de grévistes et assignés (chiffres DGCS). Une première, les personnes de toutes catégories professionnelles ont osé briser l'omerta.

Merci à vous pour vos témoignages et votre participation lors des rassemblements. Les résidants ont dénoncé leurs conditions de vie, du jamais vu.

Est-il normal :

- **Que les toilettes des résidants soient effectuées en moins de 10 minutes**
- **Que les repas soient donnés au pas de course**
- **De consacrer 3 minutes de communication par jour à nos aînés**
- **Etc...**

Et après que fait-on ?

Devant le mutisme récurrent du Président de la République, les salariés, syndicats, associations se sentent méprisés.

Ce ne sont pas les « *mesurettes* » annoncées par A. Buzyn, Ministre de la santé, qui calmeront la légitime colère, 50 millions de plus, c'est dérisoire, cela représente 80 euros par an et par résidant !... Edouard Philippe, Premier Ministre, veut « des propositions de méthode » sur la question des EHPAD d'ici fin mars et la prise en charge du vieillissement. Mais les EHPAD, l'aide à domicile sont une urgence nationale sur un sujet de société.

L'Etat ne prend pas en compte la mesure réelle de la situation et ne réalise pas l'urgence de la prise en compte des demandes. Il est bien de la responsabilité de l'Etat de prendre des décisions politiques. Les conditions de vie indignes dans les EHPAD sont le fruit des différentes politiques gouvernementales. On prive les personnes âgées d'un accès aux soins convenables. Les constats sont faits et indiscutables.

.../...

Le plan grand Age préconisait d'augmenter significativement le nombre de soignants auprès de personnes âgées :

- L'objectif n'a pas été atteint faute de budget débloqué. Comme vous le constatez dans les établissements, le personnel n'a pas augmenté et la tendance n'est pas à la hausse.
- La loi d'adaptation au vieillissement profite largement aux EHPAD privés commerciaux, qui pour la plupart verront leurs dotations financières revalorisées sans pour autant que les conditions de travail des salariés soient améliorées. A l'inverse, les EHPAD publics seront amputés d'une part importante de leurs ressources. Le personnel sera-t-il une variable d'ajustement ? Les projets de services et d'établissements ne sont que des vœux déconnectés de la réalité du terrain. Comment accompagner, respecter les besoins, les envies de nos aînés, comment soulager les aidants ?

Pour mieux préparer l'avenir, il est nécessaire d'améliorer le présent.

Exigeons plus d'emplois qualifiés reconnus, de meilleures conditions de travail afin que les professionnels puissent rendre un service de qualité et donner du sens à leur travail !

C'est pour toutes ces raisons que la CGT vous a appelé à être une fois de plus ici à nos côtés ce 15 Mars 2018.

Il y a vraiment urgence à agir toutes et tous ensemble !

Pour nous, représentants CGT du personnel, cette journée de mobilisation exceptionnelle dans les EHPAD doit en appeler d'autres pour que le mouvement s'étende à tous les établissements de santé car de L'ARGENT IL Y EN A !!!!!

Nous serons avec vous encore une fois dans la rue le 22 mars 2018 pour défendre la fonction publique, le 29 mars 2018 à St-Jean Le Blanc, pour refuser la casse de notre système de santé et de Sécurité Sociale, lors de la conférence du plan santé.

Alors, tous ensemble, battons-nous pour un grand service public de la santé et de l'action sociale.

Oui, il va falloir intensifier notre action !

*P/la CGT du CHV
Le secrétaire général*

Jean-Claude HOUBION

La CGT